

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES SERVICES NUMÉRIQUES

Service ORTIF

I. Préambule

Le GCS SESAN est un organisme de droit privé à but non lucratif qui travaille en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France pour le développement des Systèmes d'information de santé. Ses membres sont les établissements de santé et du secteur médico-social public ou privé, ainsi que l'ensemble des professionnels de santé en Île-de-France.

À ce titre, il met en place des solutions et des Services Numériques qui améliorent la santé des Franciliens et permet à ses membres de profiter des opportunités offertes par l'innovation numérique.

II. Conditions Générales d'Utilisation des Services Numériques SESAN

1. Objet des présentes Conditions Générales d'Utilisation

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation des Services Numériques SESAN définissent les obligations générales des Utilisateurs des Services numériques SESAN dans le but de garantir la préservation des systèmes et des données.

Tout Utilisateur est réputé avoir accepté les présentes Conditions Générales d'Utilisation, dans leur dernière version disponible en ligne, sans aucune réserve, du simple fait de l'accès et/ou de l'utilisation de l'un des Services Numériques SESAN.

Elles lui sont donc opposables en toutes circonstances.

2. Définitions

Aux fins des présentes :

- « **L'Utilisateur** », désigne toute personne physique (patient, représentant légal du patient, ou professionnel) accédant et/ou utilisant un des Services Numériques SESAN, ainsi que, le cas échéant, toute personne morale au titre de laquelle cette personne physique intervient.
- « **Les Services Numériques SESAN** » désignent l'ensemble des Services Numériques proposés par le GCS SESAN, présentés notamment, mais pas exclusivement, sur le site Internet <http://www.sesan.fr>
- « **L'Espace Numérique Régional de Santé** » (« ENRS ») désigne l'ensemble des services dématérialisés, portés institutionnellement par l'ARS et pilotés par une maîtrise d'ouvrage régionale. Il respecte le cadre d'interopérabilité et les référentiels promus par l'ASIP Santé tout en répondant aux besoins régionaux de santé.

3. Utilisation des Services Numériques SESAN

3.1. Respect des procédures propres à chacun des Services Numériques SESAN.

Chacun des Utilisateurs s'engage à respecter et à ne pas détourner les procédures d'utilisation de chacun des Services Numériques SESAN et à utiliser ces services conformément à leur finalité.

3.2. Interdiction de toute démarche publicitaire

Chacun des Utilisateurs s'engage à ne pas utiliser les Services Numériques SESAN pour présenter ou diffuser une quelconque forme de publicité.

3.3. Propriété intellectuelle

Conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle, les informations en ligne sur les différents sites hébergeant les Services Numériques SESAN ne peuvent être reproduites que sous réserve, notamment :

- Du respect de l'intégrité de l'information reproduite ;
- De la citation de la source ;
- De la mention selon laquelle les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.

Les autres contenus, tels que noms de domaine, graphismes, logos, sons, photographies, animations, formes graphiques ou audiovisuelles sont considérées comme des œuvres de propriété intellectuelle.

Toute reproduction, imitation, représentation ou diffusion de tout ou partie de ces contenus sur un quelconque support est formellement interdite, excepté dans les cas où l'accord exprès de l'auteur ou de ses ayants droits aura été donné.

Les demandes peuvent être adressées au GCS SESAN, par courriel à l'adresse suivante : dpd@sesan.fr.

Le non-respect de ses dispositions constitue un acte de contrefaçon engageant les responsabilités civile et pénale de tout contrevenant.

3.4. Contenus illicites

Tout Utilisateur constatant la présence d'un contenu illicite s'engage à le déclarer à l'adresse suivante support.portailpro@sante-idf.fr.

Conformément à l'article 6-I.5 de la loi n°2004-575 pour la confiance dans l'économie numérique, cette notification doit impérativement comporter :

- La date de la notification.
- Si le notifiant est une personne physique : ses noms, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance.
- Si le notifiant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement.
- La description précise des faits litigieux et leur localisation précise.
- Les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré.

Le GCS SESAN s'engage à prendre toutes les mesures appropriées s'il considère le contenu contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à la finalité des Services Numériques de Santé.

3.5. Préservation de l'intégrité des Services Numériques SESAN

Chacun des Utilisateurs respecte les consignes de sécurité propres à chacun des Services Numériques SESAN.

L'introduction volontaire, la propagation ou l'exécution de code malveillant au sein des systèmes d'information sont strictement interdits.

3.6. Amélioration du service

Chacun des Utilisateurs s'engage à contribuer à l'amélioration des Services Numériques SESAN, en signalant les dysfonctionnements éventuels et, le cas échéant, en proposant toute amélioration :

- Par Mail : support.portailpro@sante-idf.fr
- Par Téléphone : 0805 690 711 (numéro vert) ou 01 83 76 30 31 (appel local)

3.7. Acceptation des cookies

L'utilisation des Services Numériques SESAN peut générer l'installation de cookies, ayant pour objectif de faciliter l'utilisation du Service et peuvent être utilisés pour en mesurer l'audience.

L'Utilisateur en est informé par un bandeau.

En poursuivant la navigation ou en acceptant l'installation des cookies, l'Utilisateur accepte l'installation de cookies sur son terminal.

4. Utilisation des Données

4.1. Information/Consentement du patient

Chacun des Utilisateurs Professionnels, parfaitement informé des droits des patients quant à l'utilisation des données de santé, est personnellement responsable de l'information préalable des patients et, le cas échéant du recueil de leur consentement avant toute utilisation des données des Services Numériques SESAN.

Chacun des Utilisateurs Patients dispose de la faculté :

- De demander son retrait du Service de Santé Numérique.
- D'interdire à un ou plusieurs Utilisateur Professionnels d'accéder aux données le concernant.

Cette faculté s'exerce sur simple demande écrite formulée par l'Utilisateur-Patient, auprès (i) du GCS SESAN, administrateur du site ou (ii) de l'un des Utilisateurs Professionnel intervenant dans sa prise en charge.

4.2. Respect du Droit des patients

Chaque Utilisateur Professionnel s'engage à n'accéder qu'aux données (i) strictement nécessaires à la prise en charge d'un patient (ii) qu'il est habilité à connaître en raison de son statut et (iii), le cas échéant, de l'absence d'opposition du patient concerné.

4.3. Conservation des données

Les données recueillies au cours de l'utilisation des services de santé numérique SESAN sont conservées pendant une durée précisée aux conditions particulières d'utilisation.

4.4. Traitement des données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant rectification ou suppression des informations la concernant.

Ce droit d'accès, de rectification ou de suppression de ces données s'exerce sur simple demande, en justifiant de son identité, à l'adresse suivante : dpd@sesan.fr.

La plateforme d'échange et de partage ORTIF, a été déclarée à la Commission Nationale Informatique et Libertés le 26.06.2014 sous le n°2014-274.

Le GCS SESAN opère une revue périodique des comptes, en vue de s'assurer de l'actualité des données conservées.

4.5. Utilisation non préjudiciable

Chacun des Utilisateurs s'interdit de faire un usage préjudiciable ou malveillant des données des Services de Santé Numériques SESAN.

En particulier, chacun des Utilisateurs s'engage à ne pas collecter ni stocker des données afférentes aux autres Utilisateurs.

5. Accès aux Services Numériques SESAN

5.1. Accès par l'ENRS

Les services numériques SESAN sont accessibles via le portail de l'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS). Ce portail est dédié au professionnel de santé. Il a pour objectif de donner aux professionnels de santé un accès aux applications régionales de santé.

La connexion des Utilisateurs au portail ENRS à leur compte requiert une identification, opérée selon trois modalités alternatives :

- Au moyen d'un mot de passe sécurisé permanent
- Au moyen de la Carte de Professionnel de Santé (carte « CPS »)
- Au moyen d'un code éphémère, à usage unique, délivré sur demande par email ou SMS.

Les informations concernant les utilisateurs sont transmises du portail vers les services numériques SESAN, de façon sécurisée, afin de faciliter l'identification du professionnel de santé au sein de l'application partenaire.

5.2. Ouverture/Fermeture du Service Numérique SESAN

Les conditions d'ouverture/fermeture des Services Numériques SESAN, déterminent les conditions dans lesquelles le Service concerné est rendu accessible et dans lesquelles des comptes Utilisateurs peuvent être créés.

Elles sont précisées lors de la première connexion au Service concerné.

5.3. Obligations des utilisateurs relatives aux données renseignées

5.3.1. Identification des Utilisateurs

Sauf mention contraire, expressément mentionnée lors de l'ouverture du service, les identifiants de connexion sont délivrés à titre personnel et confidentiel. L'Utilisateur du Service Numérique SESAN s'engage à informer sans délai le GCS SESAN de toute modification de sa situation personnelle déclarée au moment de l'octroi des identifiants de connexion.

Toute utilisation d'un Service Numérique SESAN se fait sous la responsabilité personnelle de l'Utilisateur. L'Utilisateur du Service de Santé SESAN s'engage à informer le GCS SESAN de toute utilisation de son compte par un tiers non autorisé, selon les modalités de l'article 5.3.3 ci-dessous mentionné.

5.3.2. Identito-Vigilance & rapprochement d'identité

L'Utilisateur est informé que certaines des données le concernant sont utilisées par un Serveur de Rapprochement d'Identité ayant pour objet, par un traitement automatisé, de qualifier et de permettre la résolution d'erreurs relatives à son identification dans les Services de Santé Numériques SESAN.

5.3.3. Sincérité et actualité des données

Chaque utilisateur est responsable de la sincérité et du caractère actuel des données qu'il renseigne dans les Services Numériques SESAN.

À ce titre, les Utilisateurs s'engagent à une vigilance particulière sur l'exactitude des données nominatives qu'ils renseignent. Parfaitement informés des risques liés aux erreurs nominatives dans le cadre des prises en charges, ils respectent les règles générales d'identito-vigilance.

À ce titre ils signalent toute suspicion de doublon aux coordonnées indiquées dans les conditions particulières ci-après.

5.4. Journal d'accès

Le GCS SESAN peut tenir un journal des accès aux Services Numériques SESAN, qui pourra faire l'objet d'études globales, aux fins d'amélioration du système d'information, ou d'études spécifiques afin de vérifier le respect des présentes.

5.5. Restriction d'accès

En cas de manquement d'un Utilisateur aux obligations des présentes et/ou aux Conditions Particulières d'Utilisation d'un Service Numérique SESAN, le GCS SESAN se réserve la possibilité – sans préjudice de poursuites – (i) de restreindre l'accès au Service concerné en fermant le compte utilisateur concerné et/ou (ii) de fermer l'ensemble des comptes utilisateurs, créé par le ou les Utilisateurs directement ou indirectement concernés par les manquements.

L'acceptation des présentes emporte renonciation à toute indemnisation du fait de la fermeture d'un ou plusieurs comptes utilisateurs.

6. Exclusions et limitation de responsabilité.

6.1. Exclusion de toute responsabilité du fait des sites tiers

Les Services Numériques SESAN peuvent contenir des liens vers des sites tiers. Le GCS SESAN n'exerçant aucun contrôle sur ces sites ne peut être tenu responsable de la disponibilité de ces sites ou de leur contenu.

6.2. Exclusion de toute responsabilité du fait des limites d'Internet

L'Utilisateur accepte les caractéristiques et limites d'Internet et, en particulier, reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau Internet et notamment de ses performances techniques. La responsabilité du GCS SESAN ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit, sans que cette liste ne soit limitative :

- En cas de modification, suspension, interruption volontaire ou non, indisponibilité totale ou partielle des Services Numériques SESAN.
- De la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions du réseau Internet ou des réseaux qui lui sont connectés.
- En cas d'interruption des réseaux d'accès aux Services Numériques SESAN, d'erreur de transmission ou de problèmes liés à la sécurité des transmissions, en cas de défaillance du matériel de réception ou de la ligne téléphonique / ligne Internet.

6.3. Exclusion de responsabilité du fait des contenus communiqués par l'Utilisateur

L'Utilisateur est seul responsable des contenus qu'il communique à tout tiers par l'intermédiaire des Services Numériques SESAN, quelle que soit la nature de ces contenus. Le GCS SESAN, qui n'est pas éditeur de contenu au sens de la loi n°2004-575 pour la confiance en l'économie numérique, ne saurait être tenu pour responsable de ces contenus.

6.4. Hébergement de données de santé.

Chacun des Utilisateurs, déclare être parfaitement informé que le GCS SESAN, qui n'est pas hébergeur de données de Santé, a recours, lorsque cela est nécessaire, à un tiers hébergeur agréé.

En conséquence, le GCS SESAN ne peut être tenu responsable de la conservation des données, conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'hébergement des données de santé.

6.5. Limitation de responsabilité.

En tout état de cause, la responsabilité du GCS SESAN, qui n'intervient pas dans la prise en charge, est exclusive de tout dommage corporel. Pour tous les autres dommages, et sous réserve des exclusions ci-dessus mentionnées, la responsabilité du GCS SESAN est strictement limitée au préjudice directement causé par le Service concerné.

7. Dispositions diverses

7.1. Nullité

Dans l'hypothèse où une seule ou plusieurs stipulations des présentes seraient considérées comme nulles ou non avenues, cette disposition sera supprimée.

Ni la validité, ni l'opposabilité des autres dispositions n'en seraient affectées.

7.2. Conflit entre les parties

Tout litige qui surviendrait concernant l'interprétation et l'exécution des présentes devra faire l'objet d'une tentative de règlement amiable.

Toutefois, pendant la période de règlement amiable, le GCS SESAN conserve la possibilité de prendre des mesures de restriction d'accès aux Services Numériques SESAN à titre conservatoire.

En cas de non résolution amiable du conflit dans un délai de 1 mois, les Tribunaux compétents seront saisis par la partie la plus diligente.

III. Conditions Spéciales d'Utilisation du Service ORTIF

8. Présentation du service ORTIF

Le service ORTIF a pour objet la réalisation d'actes de télémedecine par des professionnels de santé, ci-après dénommés "Utilisateurs", dûment habilités à le faire

L'accès au service ORTIF est ainsi conditionné à l'inscription des utilisateurs à la plateforme régionale de télémedecine ORTIF.

L'utilisation d'ORTIF est exclusivement réservée à un usage professionnel, à l'exclusion notamment de tout usage personnel, syndical, politique, publicitaire ou commercial.

9. Objet des présentes Conditions Spéciales d'Utilisation

Les présentes Conditions Spéciales d'Utilisation « ORTIF » définissent les obligations des Utilisateurs « ORTIF » dans le but de garantir la préservation des systèmes et des données.

10. Accès au Service ORTIF

10.1 Obligation d'inscription

L'accès à la plateforme régionale de télémedecine est conditionné à l'inscription des Utilisateurs

L'inscription nécessite le recueil des données suivantes : leur nom, prénom, contexte d'exercice médical, numéro de téléphone portable et/ou adresse mail, ainsi que l'attribution d'un profil par l'administrateur ORTIF du lieu d'exercice

10.2 Authentification

En application de l'article 5.3.1. ci-dessus, l'authentification des Utilisateurs est opérée comme suit :

- Lors de la première utilisation l'Utilisateur crée son compte ENRS, soit depuis le portail www.acces.ortif.fr en renseignant le formulaire d'inscription, soit directement depuis le portail ENRS <https://pro.santé-idf.fr>

o Un email de vérification est adressé à l'utilisateur pour confirmer ses coordonnées

o Puis, sur confirmation de l'identité, l'Utilisateur peut ajouter le service ORTIF à son portail.

o Lors de la première connexion, une demande d'habilitation de l'Utilisateur est transmise à l'Administrateur de l'Établissement.

o Le service n'est accessible qu'une fois l'Utilisateur habilité.

- Pour les connexions suivantes, les Utilisateurs doivent, suivant le cas :

o Utiliser leurs identifiants personnels (login / mot de passe) de l'application régionale ORTIF pour s'authentifier;

o Soit au moyen de leur Carte de Professionnel de Santé (CPS)

o Soit, pour une connexion hors de l'Établissement, au moyen de leur identifiant / mot de passe, et d'un code éphémère de sécurité (OTP), généré automatiquement et adressé par email ou SMS.

Les identifiants de connexion sont délivrés à titre confidentiel et strictement personnel.

Par dérogation, l'Utilisateur peut, en cas de nécessité et sous sa responsabilité, autoriser un tiers à l'assister dans l'utilisation du Service.

L'Utilisateur s'engage à informer sans délai le GCS SESAN :

- De toute modification de sa situation personnelle déclarée au moment de l'octroi des identifiants de connexion.
- De toute utilisation, par un tiers non autorisé, de son compte.

10.3 Disponibilité

Le service ORTIF met en œuvre des solutions techniques afin de permettre l'accès en 24h/24, 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure, difficultés liées à la structure du réseau de communication ou difficultés techniques.

SESAN pourra cependant, à tout moment, suspendre, limiter ou interrompre l'accès au service afin de procéder à des mises à jour, modifications des contenus ou toute autre action jugée nécessaire pour le bon fonctionnement du service ORTIF.

Les Utilisateurs sont informés que SESAN a la faculté de faire évoluer les modalités techniques et matérielles d'accès à l'infrastructure régionale ORTIF, dans le respect de la législation et des normes en vigueur. Dans ce cadre, les Utilisateurs devront se conformer aux évolutions techniques apportées au service afin de pouvoir poursuivre son utilisation.

En tout état de cause, la connexion à ORTIF et son usage valent acceptation sans réserve des présentes CGU, quels que soient les moyens techniques d'accès et les terminaux utilisés.

L'Utilisateur s'engage à contribuer à l'amélioration de l'application, en signalant les dysfonctionnements éventuels et, le cas échéant, en proposant toute amélioration à l'adresse mail suivante : ortif@sesan.fr.

En cas de difficultés d'utilisation ou d'incidents sur les services de l'Offre ORTIF, en dehors de l'application sur les navigateurs Web, il est rappelé à l'Utilisateur que le support ORTIF peut être contacté par email à l'adresse support-ortif@sesan.fr ou par téléphone au 09 70 09 52 80. Les horaires et modalités de prises en charge par le support dépendent des options de support souscrites dans le contrat d'adhésion ORTIF.

10.4 Procédure de désinscription

Les Utilisateurs ne souhaitant plus utiliser leur compte et le désactiver, doivent adresser un mail à l'adresse ortif@sesan.fr pour demander la désinscription en justifiant de leur identité.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur se verra alors supprimer des bases de données ainsi que toutes informations le concernant.

11. Hébergement de données de santé

Conformément aux directives nationales de sécurité pour les données nominatives de santé, les données traitées dans le cadre de l'offre de service ORTIF sont hébergées de manière sécurisée, par la société OVH Healthcare, agréée pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel.

Contact : SAS OVH, 2, rue Kellerman – Tel : +33(0)9.72.10.10.07– Fax : +33(0)3.20.20.09.58.

En conséquence, le GCS SESAN ne peut être tenu responsable, à quelque titre que ce soit, de la conservation des données, conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'hébergement des données de santé.

12. Traitement des données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les Utilisateurs sont informés que :

- Le responsable du traitement des données à caractère personnel recueillies dans le cadre de l'utilisation d'ORTIF est le GCS SESAN, Groupement de Coopération Sanitaire de droit privé, dont le siège social est situé au 6-8 rue Firmin Gillot, 75015 Paris, représenté par son Administrateur en exercice.
- La finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées est la réalisation d'actes de télémedecine.
- Les destinataires des données recueillies dans le cadre de l'utilisation d'ORTIF sont les professionnels de santé, et les patients bénéficiaires.
- Les données traitées sont conservées pendant la durée légale
- Aucun transfert de données à caractère personnel n'est envisagé à destination d'un État non membre de l'Union Européenne.
- En vertu des dispositions de la section 2 du chapitre V de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, la personne concernée bénéficie :

§ Du droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement

§ Du droit d'interroger le responsable d'un traitement de données à caractère personnel aux fins de l'article 39 de la loi du janvier 1978 précitée.

§ Du droit d'exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite

§ De la possibilité d'exiger, pour un motif légitime, la suppression de toutes les données la concernant

§ De la possibilité de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

- Le GCS SESAN opère une revue périodique des comptes, en vue de s'assurer de l'actualité des données conservées.

L'Utilisateur ne souhaitant plus utiliser son compte et le désactiver, doit adresser un mail à l'adresse ortif@sesan.fr pour demander la désinscription en justifiant de son identité. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout Utilisateur se verra alors supprimer des bases de données et toutes les informations le concernant seront également supprimées.

Pour toute question ou demande d'information concernant l'application, ou tout signalement de contenu ou d'activités illicites, l'Utilisateur peut contacter l'éditeur à l'adresse mail suivante : contact@ortif.fr, ou adresser un courrier recommandé avec accusé de réception au GCS SESAN - 6-8 rue Firmin Gillot - 75015 PARIS.

13. Dispositions relatives à la pratique de la Télémedecine via le service ORTIF

Les Utilisateurs tiennent compte des dispositions de l'article L1110-4 du Code de la santé publique qui précisent les conditions d'échange des données de santé entre professionnels de santé

Les données personnelles de santé sont recueillies et validées sous la responsabilité des Utilisateurs, conformément au décret de télémedecine. Elles sont mises à disposition au travers d'ORTIF en vue de l'amélioration de la prise en charge du patient, et ne doivent en aucun cas être utilisées en dehors du contexte de télémedecine.

Il est rappelé aux Utilisateurs que les données de santé sont couvertes par le secret professionnel dans les conditions prévues à l'article L1110-4 du Code de la santé publique et dont la violation est réprimée par l'article 226-13 du Code pénal.

Il est précisé que lors de l'utilisation d'ORTIF, SESAN recueille certaines informations par le biais de fichiers journaux (Log Files). Ces données incluent les heures et jours de connexion et actions réalisées dans ORTIF afin d'être en conformité avec le décret de télémedecine du 10 octobre 2010. Les données ainsi récoltées par SESAN ne font en aucun cas l'objet de transmission à des tiers.

Les Utilisateurs sont également informés et acceptent que le GCS SESAN conserve trace des connexions et les utilise à des fins d'analyse pour l'amélioration de l'application ou pour la réalisation d'études spécifiques.

14. Responsabilité

En complément des dispositions de l'article 6 des présentes :

SESAN n'est responsable que du contenu qu'il a édité.

SESAN ne pourra en aucun cas être tenu responsable :

- En cas de problèmes ou défaillances techniques, informatiques ou de compatibilité de l'application avec un matériel ou un logiciel quel qu'il soit.
- Des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, prévisibles ou imprévisibles résultant de l'utilisation ou des difficultés d'utilisation de l'application. Tout dommage corporel est exclu.
- Des caractéristiques intrinsèques de l'Internet.
- Des contenus des Utilisateurs ou activités illicites ou illégales dans l'utilisation l'application

Les Utilisateurs sont responsables :

- De la protection de leurs matériels et de leurs données. Les Utilisateurs s'engagent à informer sans délai le GCS SESAN de toute utilisation par un tiers non autorisé de leur compte.
- De l'utilisation qu'il fait de l'application et en particulier des contenus qu'il communique à tout tiers par l'intermédiaire d'ORTIF
- Du respect des droits du patient, notamment les Utilisateurs sont responsables de l'information préalable des patients quant à l'utilisation des données de santé,
- De la conservation des informations recueillies et traitées lors de l'utilisation du Service ORTIF. En particulier, ils s'engagent à cet égard à enregistrer et conserver ces obligations dans les dossiers des patients concernés.
- En cas de non-respect des présentes CGU.

15. Amélioration du service et point de contact

Les Utilisateurs s'engagent à contribuer à l'amélioration de l'application, en signalant les dysfonctionnements éventuels et, le cas échéant, en proposant toute amélioration à l'adresse mail suivante : ortif@sesan.fr.

16. Administration du site et mentions légales

16.1 Informations éditoriales

Groupement de coopération sanitaire service numérique de santé (ci-après GCS SESAN),
Structure de droit privé régie par l'article L6133-1 du Code de la Santé Publique,
Sis 6-8 rue Firmin Gillot 75015 PARIS
T. 01 48 78 99 88
Siret 513 654 715 000 46
contact@sesan.fr

Directeur de la publication : Pierre BOIRON, Directeur du GCS SESAN (contact@sesan.fr)

16.2 Hébergement

OVH Healthcare
2, rue Kellerman
59100 Roubaix
Siret Tourcoing 424 761 419 00045

OVH Healthcare est l'hébergeur du site <https://ortif.sante-idf.fr> au sens de l'article 6 I 2 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour des informations de toute nature stockées dans le site par les utilisateurs.

16.3 Propriété intellectuelle

Le GCS SESAN est l'auteur du site ORTIF (<https://ortif.sante-idf.fr>) au sens du Code de la propriété intellectuelle.

16.4 Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées via ce site font l'objet de traitements sous la responsabilité du GCS SESAN, responsable de traitement.

Ces données peuvent être utilisées pour valider l'identité et l'authentification des utilisateurs mais également à les contacter ou envoyer des communications à la personne concernée et seront conservées 5 ans après le dernier contact. Les données collectées sur le site ORTIF peuvent être transmises aux applications de Santé partenaires à des fins d'identification et d'authentification des professionnels de Santé.

Le GCS SESAN s'engage à prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données collectées en appliquant les mesures techniques et organisationnelles adéquates.

En application de la réglementation en vigueur relative à la protection des données, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification, de limitation du traitement et d'effacement des données vous concernant.

Dans le cadre du respect de ces droits, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des données : dpd@sesan.fr - 01 48 78 72 42 - 6-8 rue Firmin Gillot 75015 Paris.

16.5 Cookies

Un cookie est un bloc de données qui ne permet pas d'identifier l'utilisateur mais sert à enregistrer des informations relatives à la navigation de celui-ci sur le site. Le paramétrage du logiciel de navigation permet de supprimer la présence de cookies.

L'utilisateur est informé que, lors de ses visites sur le site ORTIF, des cookies sont installés sur son logiciel de navigation (via ordinateur, mobile ou tablette).

Ces cookies permettent essentiellement à ORTIF :

- d'afficher lors de votre première visite le bandeau signalant la présence de cookies et la faculté que vous avez de les accepter ou de les refuser ;
- de permettre l'authentification des utilisateurs et la gestion de leur session ;
- d'établir des mesures statistiques anonymes de fréquentation et d'utilisation du site.